

Strasbourg, le 19 octobre 2020

Renumérotation des routes départementales lors de la création de la Collectivité européenne d'Alsace

Dans le cadre de la création de la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace (CeA) il y a lieu de renommer certaines routes départementales sur le département du Bas-Rhin afin de supprimer les doublons avec le département du Haut-Rhin lors de la fusion au 1er janvier 2021.

Le contexte

La création de la Collectivité européenne d'Alsace conduit à un travail de convergence de différentes politiques, dont celle de la structuration de son réseau routier. En effet, la CeA gèrera à compter du 1er janvier 2021 un réseau routier de plus de 6 000 kilomètres. Ce réseau sera constitué des actuelles routes départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que des routes nationales et autoroutes non concédées.

Il convient, en particulier, de tenir compte de l'existence d'une numérotation en doublon de certaines routes départementales dans les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et de l'intégration du réseau routier national.

Les objectifs

Plus d'une centaine de routes portent aujourd'hui des numéros identiques dans les deux départements. Afin de pouvoir en assurer la bonne gestion, les deux Conseils Départementaux ont décidé de procéder à certaines renumérotations. De manière générale ces renumérotations portent sur la route la plus courte.

L'opération de renumérotation des routes départementales concernées débutera dès octobre 2020, de manière à ne pas avoir de doublon lors de la fusion au 1er janvier 2021.

Pour les routes nationales transférées, le changement de nom et de numéro des routes relève de la compétence de la CeA et n'interviendra que dans un deuxième temps, et ce après le 1er janvier 2021.

Les informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales du Bas-Rhin sont disponibles sur le site Inforoute 67 : www.inforoute67.fr ou par téléphone au 03 88 76 67 68.

Contact presse :

Dominique KOCHERT

Adjoint au Directeur de la MRI - Coordonnateur des Services Territoriaux

Tél : 03 88 76 65 95

dominique.kochert@bas-rhin.fr